



LIGUE DE BASSE NORMANDIE DES ECHECS

Président : Jacques MAILLARD 02, Rue Le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER.
Tel : 0231376588. Fax : 0231376587. mail : jacquelisa.maillard@wanadoo.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du mercredi 13 octobre 2004

Présents : Muriel Santos Da Silva, Bosko Basic, Hubert Benéteau, Christophe Choisy, Christian Clin, Damien Jarry, Gaël Lejeune, Jacques Maillard.

Le Président Maillard accueille le Comité Directeur nouvellement élu par un mot de bienvenue. Il précise qu'André Thomas, Président d'honneur de la ligue, sera régulièrement invité à ces réunions.

Bosko Basic, constatant que trois membres du CD sur huit appartiennent à un même club, se demande s'il ne faudrait pas modifier les statuts afin de limiter le nombre d'élus issus d'un même club. Jacques Maillard répond que c'est une question importante. Pour le moment nos statuts ne permettent pas de faire autrement. La modification de nos statuts prévus par le ministère de la Jeunesse et Sports sera l'occasion de définir un mode de scrutin qui assure la représentation la plus large et la plus juste des clubs Bas-Normands.

Le CD passe ensuite à l'ordre du jour.

1. Proposition de bureau.

Jacques Maillard propose le bureau suivant :

Président :	Jacques Maillard
Vice-président :	Christophe Choisy
Trésorier :	Hubert Benéteau
Secrétaire :	Christian Clin

Une discussion s'engage sur la nécessité d'avoir un vice-président, un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint. Si le poste de vice-président fait l'unanimité, les postes d'adjoints au trésorier et au secrétaire ne semblent pas utiles, pour l'instant, à la majorité des présents.

2. Mise en place des commissions.

En préambule, Jacques Maillard rappelle qu'idéalement, les commissions devraient être composées de deux membres du CD et d'un représentant de chaque département, soit cinq membres. Hubert Benéteau intervient pour signaler qu'il ne croit pas aux commissions, le travail de celles-ci devrait être fait par le Comité Directeur.

- Commission Technique : Christian Clin (président), Gaël Lejeune
- Commission Jeunes : Christophe Choisy (président), Bosko Basic, Kévin Nigaud (Calvados)
- Commission de Discipline: Damien Jarry (président), Christophe Choisy
- Commission Féminines : Muriel Santos (présidente), Jacques Maillard

Chaque président est chargé de composer sa commission avec un représentant des trois départements. Jacques Maillard déclare qu'il faut absolument que le département de l'Orne soit représenté et lance un appel dans ce sens aux ornaïens.

Christian Clin demande des précisions sur le rôle de la Commission de Discipline. Jacques Maillard explique que la commission de discipline de la ligue siège en première instance sur des faits correspondants à sa juridiction (y compris les réclamations techniques). La

commission de discipline Fédérale siège en deuxième instance (Appel). Pour la fédération l'instance supérieure étant la Commission d'Appel et d'Ethique de la fédération.

3. Point sur les interclubs.

Christian Clin regrette le nombre important de forfaits individuels dès la première ronde. Il pense que le constat fait à l'AG sur la baisse des effectifs se confirme, particulièrement pour les petits clubs phagocytés par les grands. La réforme de la structure des interclubs est plus que jamais d'actualité et ce sera la première mission de la Commission Technique.

4. Demande de subvention.

Le club d'Agneaux-St-Lô présente une demande de subvention pour Mathilde Choisy afin de financer son déplacement aux Championnats du Monde. Un dossier a été adressé à Jacques Maillard qui en lit quelques passages. Le CD attribue 200 €.

5. Secteur Scolaire.

Hubert Benéteau, nouveau président du Comité départemental de la Manche annonce que Madame Véronique AUVRAY est en charge de ce secteur dans son département. Jacques Maillard se charge de ce secteur en attendant de trouver un responsable ligue. Il annonce la candidature de Lisieux à l'organisation des finales académiques prévues le 9 mars (écoles, collèges et lycées)

6. Secteur Jeunes.

Les Championnats de Ligue Jeunes auront lieu à Caen Alekhine les 11,12 et 13 février 2005. Christophe Choisy et Jacques Maillard ont rendez-vous mardi 19 octobre à la DRDJS pour présenter un projet d'embauche d'un Directeur Technique Jeunes et pour solliciter une aide financière.

Formation des jeunes : Christophe Choisy annonce que le stage prévu pendant l'Open de Caen est en bonne voie. Les convocations ont été envoyées et les premières réponses positives sont là, principalement chez les membres de l'équipe régionale jeunes. Christophe poursuit sur les Championnats de France Jeunes. La ligue aura 14 qualifiés un par catégorie) plus trois repêchés et deux qualifiés d'office par leur classement Elo. Il s'agit d'Honorine Auvray et de Juliette Auvray.

7. Secteur Féminin.

Muriel Santos Da Silva propose de regrouper les filles et les garçons aux Championnats Jeunes. Il faut que les filles s'habituent à jouer avec les garçons dès le plus jeune âge. Muriel propose de commencer par la catégorie petit poussin pour cette année et de passer à la catégorie supérieure l'année prochaine et ainsi de suite. Hubert Benéteau n'est pas d'accord car il pense que cela entraînera des problèmes avec les parents qui ne comprendront pas par exemple qu'une fille puisse être qualifiée en ayant perdu contre une autre fille d'autant qu'aux Championnats de France il existe deux catégories. Muriel sait tout cela mais pense que notre ligue peut donner un exemple qui pourrait être repris par d'autres ligue et, pourquoi pas, au niveau national par la suite. Christophe Choisy, Directeur des Jeunes, donne son accord à cette expérience et ajoute qu'un bilan sera fait en fin de saison avant de poursuivre ou non l'expérience. Proposition adoptée à l'unanimité moins la voix de Hubert Benéteau (contre).

8. Trésorerie.

Hubert Benéteau annonce que la trésorerie de la ligue est négative. Jacques Maillard dit que ce n'est pas tout à fait exact. Effectivement, à la date d'aujourd'hui, si tous les chèques émis étaient débités, le compte chèque présenterait un solde négatif de 65,55 € mais ce n'est pas le cas. Il ajoute que le livret présente un solde positif de 43,25 €. C'est une situation habituelle en début d'année en attendant le versement de la subvention de la DRDJS prévue ce mois-ci et le reversement de la part des licences de la FFE.

Le poste "frais de fonctionnement" a attiré l'attention du nouveau trésorier. Ceux-ci sont importants, environ 2000 € pour un budget total de 14000 €. Il estime que c'est beaucoup trop et dit que pour son club, si le montant des frais est à peu près identique, c'est pour un budget 10 fois supérieur ! Jacques Maillard précise que certains frais de fonctionnement ne sont pas forcément proportionnels au budget global.

L'abonnement Numéris du Président Maillard coûte cher également à la ligue selon Hubert. Jacques Maillard rappelle que son objectif est d'arriver à ce que la ligue ait son propre local et donc ses propres outils de communication.

Le trésorier note également que le Crédit Mutuel prend 97,71 € de frais par an. Il faut envisager de changer de banque selon lui. Jacques Maillard verra avec le Crédit Mutuel ce qu'il en est et si nécessaire un changement de banque sera fait. (1)

Enfin, les frais de déplacement aux diverses réunions de la fédération coûtent également. Christophe Choisy rappelle ce qui a été dit aux clubs à l'AG : il faut utiliser le système de déduction des frais de déplacement en rétrocession d'impôt. Jacques Maillard est d'accord, mais cela ne concerne que les personnes qui paient des impôts.

9. Divers

Christian Clin est le nouveau responsable du Grand Prix de parties Rapide de la ligue. Il propose de modifier l'attribution des points marqués pour les différents classements (général, féminines et moins de 1700) en récompensant les 15 premiers (6 auparavant) avec le barème suivant : 1^{er} 25 points ; 2^{ème} 20 ; 3^{ème} 16 ; 4^{ème} 13 ; 5^{ème} 11 ; 6^{ème} 10 ; 7^{ème} 9 ; 8^{ème} 8 ; 9^{ème} 7 ; 10^{ème} 6 ; 11^{ème} 5 ; 12^{ème} 4 ; 13 3 ; 14^{ème} 2 et 15^{ème} 1 point. Cela aura pour effet d'avoir des classements plus étoffés et représentatifs. Adopté à l'unanimité.

Hubert Benéteau propose alors d'ajouter une catégorie (plus de 1700 et moins de 2000) car il pense que ces joueurs ne gagnent jamais rien vu le peu de prix distribués au général. A noter que cette saison, la ligue a prévu 400 euros pour les trois catégories. (2)

Pour augmenter un peu les prix, Muriel Santos propose une majoration de l'inscription d'un euro, voire d'un demi euro seulement, qui serait reversé par l'organisateur à la ligue afin de rendre attractifs les classements de ce grand prix rapide. La totalité des sommes recueillies seraient bien entendu intégralement reversées en prix. Adopté à l'unanimité moins la voix d'Hubert Benéteau. Cette décision sera effective l'année prochaine car trois tournois sont déjà passés cette saison.

La prochaine réunion du CD aura lieu début décembre.

La séance est levée à 22h 45.

Le secrétaire, Christian CLIN.

- (1) Jacques Maillard est passé au Crédit Mutuel mercredi matin. Les frais moyens bancaires seront ramenés à environ 56 € par an pour la saison actuelle et un reversement dû à une erreur de facturation de la banque concernant la saison écoulée, nous sera crédité, soit 13,71€
- (2) Selon mes notes, aucun vote n'a entériné cette proposition. Idem sur la répartition des prix aux premiers des divers classements. Le CD devra y revenir lors de la réunion prévue en décembre.